



espace de formations fachstelle für erwachsenenbildung
rue Sessler 7/Sesslerstrasse 7
2502 Biel/Bienne
032 322 66 02
www.effe.ch
info@effe.ch

Formation pour formateurs et formatrices d'adultes

Effe propose la formation pour formateurs et formatrices d'adultes depuis 1997. Les 5 modules ont été reconnus par la FSEA en 2001, 2009 et 2015. La formation conduit au Brevet fédéral de formateurs et formatrices d'adultes (BFFA).

La conception de la formation privilégie la réflexion des personnes en formation sur leur histoire à la fois d'apprenant-e et de formateur-trice. Elle permet de construire de nouveaux savoirs basés sur les expériences et pratiques multiples des participant-es. Approche biographique, analyse du travail, communication, méthodologie concourent à renforcer les compétences et à développer de nouveaux acquis au fil des 5 modules.

destinataires et prérequis

Pour le module 1

Tout formateur et toute formatrice:

- qui a déjà une pratique de la formation des adultes ou une activité de formation réalisable en cours de module au plus tard en parallèle avec la fréquentation des cours.

Pour les modules 2, 3 et 4 + 5

- Certificat FSEA (niveau 1) en principe exigé
- formateurs et formatrices d'adultes déjà expérimentés, qui ont une pratique et sont en voie de se spécialiser dans l'animation de groupes, la conception et l'organisation de cours et de dispositifs de formation, et/ou qui ont des responsabilités dans la mise en place et la gestion de dispositifs de formation
- professionnels intéressés à développer des compétences en conduite d'entretien, accompagnement

organisation

La responsabilité administrative et institutionnelle dépend de *effe*, institution reconnue dans la formation d'adultes, soutenue par la DIP (section formation continue), certifiée eduQua et qui collabore avec d'autres institutions FFA.

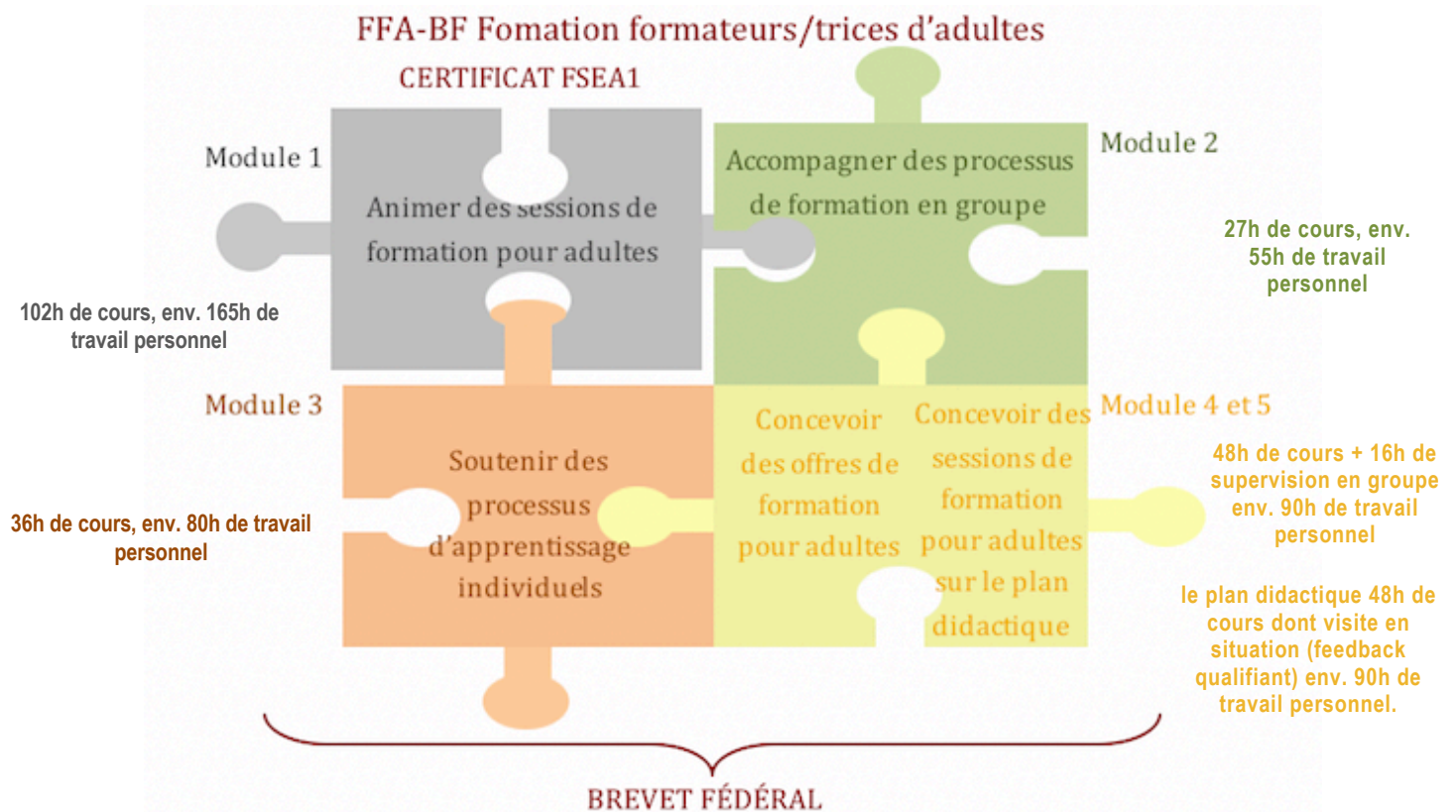
modalités d'inscription

Présenter un dossier d'admission avec une motivation à s'engager dans la formation et un CV ciblé formateur-trice d'adultes.

informations

A *effe*, par tél. au 032/322 66 02, par e-mail à info@effe.ch ou www.effe.ch

Site de la FSEA: www.alice.ch



Les modules 4 et 5 ne sont pas proposés séparément.
Temps de travail personnel organisé par le formateur.

équipe d'animation

Catherine Fellmann, François Rytz, Isabelle Sorg, Olivier Tilleux, Eric Tondelier, Philippe Zin

Une conception originale: la formation se partage en trois domaines liés au processus de construction des compétences:

- a) biographie et processus de formation**
- b) expériences professionnelles: analyse de pratique**
- c) dispositif de formation: méthodologie et didactique**

Formation en cinq modules. Chaque module est découpé en plusieurs unités, sauf le module 2.

caractéristiques de la formation

- une prise en compte de la biographie et de la pratique de chaque formateur-trice
- l'accompagnement de la personne en formation dans sa démarche de prise de conscience de ses compétences personnelles, sociales, professionnelles, méthodologiques et didactiques, ainsi que le discernement de ses limites

certification

Chaque module conduit à un certificat et se termine par un travail personnel évalué par un-e ou plusieurs responsables. Il est certifié par *effe*.

Une pratique de deux ans et 150h de formation doivent être attestées avant de recevoir le Certificat FSEA (niveau 1).

Prérequis pour l'obtention du Brevet fédéral: une formation au niveau secondaire II, d'une durée minimale de 3 ans, terminée avec succès ou expérience professionnelle jugée équivalente à un CFC. Une pratique de quatre ans et 300h de formation au minimum doivent être attestées lors de la demande du Brevet fédéral. Les certificats 2-5 sont l'un des prérequis.

La procédure pour l'obtention du Brevet fédéral se déroule maintenant en deux phases:

- A) inscription (dossier d'admission à la vérification finale centralisée)
- B) 2^{ème} vérification centralisée des compétences des modules 2-5 (dossier de qualification)

Conditions de réussite: lors de la vérification finale centralisée, toutes les évaluations des compétences doivent être évaluées par « acquis »

modularisation

La formation proposée à *effe* est conçue selon le système modulaire: chaque certificat modulaire d'une institution équivaut au même module d'une autre institution, concourant tous à l'obtention du BFFA.

La validité du module 1 est illimitée. La validité de chacun des modules 2, 3, 4 et 5 est de 5 ans à partir de la date de leur établissement.